

Les Infos Municipales

L'actualité et les dernières nouvelles de la commune.



Retrouvez toute l'actualité de la commune sur www.saint-abraham.fr

Facebook Commune de Saint Abraham - Application Panneau Pocket

Instagram communedesaintabraham – Chaîne YouTube Commune de Saint Abraham



Horaires

Mairie

Lundi : 9h00-12h30/13h30-17h00

Mardi : 9h00-12h30

Mercredi : 9h00-12h30/13h30-17h30

Jeudi : fermé

Vendredi : 9h00-12h30/13h30-16h30

Samedi : fermé

Bibliothèque

Mercredi : 14h30 - 17h00

Samedi : 14h30 - 17h00



ÉDITORIAL

L'été est déjà bien installé et, avec lui, les épisodes de fortes chaleurs qui nous rappellent combien il est essentiel de prendre soin les uns des autres. Je tiens à remercier sincèrement toutes celles et ceux qui, au quotidien, veillent sur un voisin, un proche, un ami ou une personne plus isolée. Cette attention portée aux plus fragiles illustre parfaitement ce qui fait la force d'une commune comme la nôtre : ici, la solidarité n'est pas un vain mot, elle se vit naturellement.

J'invite également chacune et chacun à ne pas rester seul face à une difficulté. Si vous avez besoin d'aide, ou si vous connaissez une personne qui pourrait en avoir besoin, n'hésitez pas à contacter la mairie ou les élus. Nous sommes là pour vous accompagner et vous orienter.

L'été est aussi le moment de saluer celles et ceux qui font vivre notre commune tout au long de l'année. Je pense aux nombreux bénévoles qui s'investissent sans compter dans nos associations, qu'elles soient sportives ou de loisirs. Leur engagement mérite toute notre reconnaissance. Je souhaite également adresser mes remerciements aux équipes pédagogiques des écoles et à l'ensemble des professionnels et bénévoles (là aussi) qui accompagnent nos enfants. Après une année bien remplie, chacun mérite de profiter d'un repos estival bienvenu.

Les vacances ne doivent pas nous faire oublier les rendez-vous qui nous rassemblent. Je vous donne donc rendez-vous le dimanche 02 août pour la traditionnelle fête de la commune « Les Foulées Stéphanoises ». Toujours une belle occasion de se retrouver, de faire connaissance avec les nouveaux habitants et de partager un agréable moment ensemble. Vous pouvez y participer de mille façons : en rejoignant l'équipe des bénévoles, en vous inscrivant aux épreuves sportives, en venant encourager les participants ou tout simplement en partageant le repas en plein air avant de profiter de la soirée animée. Chacun y a sa place !

Enfin, permettez-moi un petit clin d'œil. Les bonnes nouvelles arrivent parfois en série : trois petites filles sont nées sur notre commune... la même semaine ! Un événement suffisamment rare pour être souligné. Nous adressons toutes nos félicitations à leurs familles et souhaitons la bienvenue à ces trois nouvelles habitantes, qui viennent écrire les premières lignes de leur histoire à Saint-Abraham.

À toutes et à tous, je souhaite un très bel été, de belles vacances à celles et ceux qui peuvent en profiter et surtout de précieux moments de partage, de repos et de convivialité.

Bel été à Saint-Abraham !

Gaëlle STRICOT, maire

PRENEZ
DATE !!



► Du 27 juillet au 16 août 2026 : modification des horaires d'ouverture de la mairie, ouverture de 09h à 12h, fermeture le jeudi

► Mercredi 29 juillet 2026 : passage d'une balayeuse, dès 13h30, circuit des Foulées Stéphanoises

► Dimanche 02 août 2026 : pardon Saint-Etienne et Foulées Stéphanoises

► Vendredi 11 septembre 2026 : fermeture de la mairie l'après-midi

► Lundi 14 septembre 2026 : fermeture de la mairie toute la journée

Recensement citoyen

Obligatoire pour les garçons et les filles dans les 3 mois suivant l'anniversaire de leurs 16 ans.

Se présenter à la mairie avec pièce d'identité, livret de famille et justificatif de domicile.

VIE MUNICIPALE

EN ROUTE POUR LE COLLÈGE : LES ÉLÈVES DE CM2 À L'HONNEUR !

Comme chaque année, la traditionnelle cérémonie de passage en 6ème était organisée pour féliciter les jeunes écoliers. Cette année, **neuf élèves étaient à l'honneur : Baptiste, Elisa, Elouan, Enzo, Ewann, Lia, Louise, Paul et Sixtine**. Entourés de leurs familles, de quelques élus, de Yann MAINGUY directeur du regroupement pédagogique intercommunal et Marie-Laure COUÉ, directrice adjointe, les futurs collégiens présents ont été félicités pour leur parcours en primaire. Pour les encourager dans cette nouvelle étape, **un bon d'achat utile pour leur future rentrée leur a été remis**. Une page se tourne et un nouveau chapitre commence. La municipalité leur souhaite une pleine réussite dans leur vie de collégien.



EXPÉRIMENTATION POINT SERVICE RURALITÉ

Depuis le 16 juin 2025, la commune participait à une expérimentation départementale aux côtés des communes de Le Saint et Neulliac : le Point Service Ruralité. Ce dispositif, mené en partenariat avec La Poste avait pour but de renforcer la proximité des services publics dans les territoires ruraux, les habitants avaient la possibilité de commander des services à domicile directement auprès du facteur et de retirer des courriers recommandés et colis à la mairie. **La Poste a récemment informé de sa décision de mettre fin à cette expérimentation au 1er juillet 2026**, le dispositif est jugé non concluant quant au développement des services commerciaux proposés et ne sera donc pas pérennisé. **Depuis le début du mois de juillet, le retrait des courriers recommandés et des colis non distribués à domicile ne peuvent plus s'effectuer en mairie. Le retour au fonctionnement classique s'applique, selon les modalités habituelles indiquées sur vos avis de passage. Les commandes à domicile de services sont toujours possibles car ce dispositif existait avant l'expérimentation, cependant, les demandes doivent désormais être effectuées directement auprès de La Poste et non plus par l'intermédiaire de la mairie.**

PASSAGE D'UNE BALAYEUSE

Le mercredi 29 juillet 2026, dès 13 h 30, un prestataire interviendra avec une balayeuse dans le bourg et sur le parcours du circuit des foulées pour le nettoyage des chaussées. Évitez autant que possible le stationnement sur le domaine public aux abords du tracé et soyez vigilants lors de vos déplacements, ce véhicule roule très lentement, le tracé est publié sur le site internet de la commune, dans l'article "actualité" de la page d'accueil.

DISPOSITIF ARGENT DE POCHE

En raison de contraintes d'organisation et d'indisponibilités, la mairie manque d'agents pour encadrer les jeunes, le dispositif argent de poche ne sera donc pas déployé cet été, une décision nécessaire pour garantir un accompagnement de qualité. Le dispositif fera son retour lors de prochaines vacances scolaires, dès que ces contraintes seront levées.

ACTUALITÉS

MOUSTIQUE TIGRE

Le moustique tigre, espèce invasive capable de transmettre certaines maladies comme la dengue, le chikungunya ou le virus zika poursuit sa progression sur le territoire national et régional.

En Bretagne, la surveillance mise en œuvre par l'agence régionale de santé montre une nette progression et certaines communes sont colonisées (Domagné, Rennes, Châteaugiron, La Gacilly), il a par ailleurs été détecté dans certaines autres communes (Bédée, Janzé, Saint-Armel, Lorient, Saint-Jean-Brevelay).

Dans ce contexte, la participation des habitants constitue un levier essentiel pour permettre une détection précoce et renforcer l'efficacité des actions de surveillance et de lutte :

signalez toute suspicion de présence de moustique tigre sur le portail national : https://signalement-moustique.anses.fr/signalement_albopictus/

Le moustique tigre vit dans un rayon de 150 mètres, pour s'en débarrasser, une seule solution : supprimer les eaux stagnantes où il pond ses œufs et prolifère.



Rangez

à l'abri

- ☐ Brouettes
- ☐ Jeux d'enfant, même les plus petits
- ☐ Cendriers ou tout petit objet pouvant recueillir de l'eau
- ☐ Poubelles
- ☐ Caisses, pots...
- ☐ Remorques et matériel de chantier (tuiles...)

Couvrez

avec un voile ou une moustiquaire

- ☐ Récupérateurs d'eau de pluie (ou vérifiez-les toutes les semaines, car même s'ils ont un couvercle, le moustique entre et sort tranquillement par la gouttière... Supprimez régulièrement les larves, sinon c'est un peu le «Club Med» pour lui !)
- ☐ Bidons et fûts devant rester dehors

Videz

au moins après chaque pluie

- ☐ Coupelles de pots de fleur (l'astuce du pro : mettez-y du sable ! La plante y puisera l'eau sans que le moustique puisse y pondre)
- ☐ Cache-pots
- ☐ Pieds de parasol
- ☐ Plis de bâches (pour mobilier de jardin, piscine...)
- ☐ Jeux pour enfants (toit de cabane, toboggan, chaise...)
- ☐ Pluviomètres
- ☐ Éléments de décoration
- ☐ Bref, vous avez compris : tout ce qui retient la moindre quantité d'eau !

Nettoyez

pour faciliter l'écoulement des eaux

- ☐ Gouttières, chéneaux
- ☐ Regards d'eau de pluie
- ☐ Rigoles ouvertes ou couvertes de grille
- ☐ Bondes et siphons d'évacuation d'eau (fontaines, évier...)

Entretenez

- ☐ Piscines (veillez au bon dosage du chlore)
- ☐ Terrasses sur plots
- ☐ Caillebotis
- ☐ Pompes de relevage
- ☐ Bornes d'arrosage

SOLUTION DE MOBILITÉ

La communauté de communes propose plusieurs solutions de mobilité, outre le transport à la demande qui a fait l'objet d'un article sur l'édition de juin dernier, pour vos trajets du quotidien, la communauté de communes s'associe à BlaBlaCar Daily et propose une formule ultra-avantageuse où tout le monde y gagne.

Plus d'informations sur le site internet de la communauté de communes : <https://www.oust-broceliande.bzh/>



ENVIRONNEMENT

HABITAT - CONFORT DES LOGEMENTS



En Bretagne, les épisodes de fortes chaleurs deviennent plus fréquents et plus intenses . Ces évolutions ont des conséquences directes sur le confort dans les logements, encore trop souvent inadaptés aux conditions estivales. Face à ces enjeux, des solutions existent pour limiter la surchauffe et améliorer durablement le confort d'été :

protections solaires extérieures, isolation de la toiture, ventilation adaptée, équipements favorisant la circulation de l'air. **Au-delà des gestes du quotidien, une approche globale du logement est souvent nécessaire. Les conseiller-ères Rénov' Habitat Bretagne accompagnent les ménages, gratuitement et en toute neutralité, pour identifier les travaux les plus pertinents, mobiliser les aides financières disponibles et sécuriser les parcours de rénovation.** Anticiper les fortes chaleurs, c'est améliorer dès aujourd'hui la qualité de vie dans son logement. **Plus d'informations : Maison de l'Habitat France Rénov' | 02 30 07 10 34 | renovation.habitat@oust-broceliande.bzh**

Certains gestes simples sont conseillés par le réseau « rénov'habitat bretagne » et permettent de limiter la propagation de l'air chaud à l'intérieur des bâtiments : fermer les volets en journée ainsi que les fenêtres quand la température extérieure dépasse celle du logement, faire circuler largement l'air le soir en ouvrant en grand les fenêtres, limiter l'usage des appareils émettant de la chaleur, passer la serpillère ou faire sécher du linge à l'intérieur du logement.... De quoi profiter des bienfaits de l'été sans en pâtir des inconvénients !

ASSOCIATIONS

FOULÉES STÉPHANOISES

Le stade municipal s'apprête à accueillir un événement phare de l'été : la 35ème édition des Foulées Stéphanoises, qui se déroulera le dimanche 2 août 2026. Le coup d'envoi sera donné dès 15h30 avec la course réservée aux enfants, suivie à 18h00 par les Foulées Stéphanoises, les engagements se font directement en ligne via la plateforme KLIKEGO. Une fois les courses terminées, place à la soirée animée avec grillades et frites.



USSAC GYM

USSAC GYM - Venez nous rejoindre chaque JEUDI à l'USSAC GYM de 20h30 à 21h30 - à partir du 17 Septembre. Nous pratiquons des séances variées (renforcement musculaire / Cardio / Stretching), tout au long de l'année, sauf pendant les vacances scolaires. Les séances sont encadrées par un professeur diplômé de Profession Sport 56 et se déroulent à la salle du complexe sportif des Nouettes à la Chapelle Caro. La cotisation annuelle est de 60 € (possibilité de régler en Chèques vacances).

Nous vous recommandons d'apporter votre propre tapis à chaque cours.

Contacts (de préférence après 18h) :

- Isabelle Fournard (06.72.02.16.28 / isabellefournard@gmail.com)
- Laurence Blanchet (02.97.74.96.24) / _laurence_blanchet@yahoo.fr
- Marie Pierre Valy (06.47.07.17.10) / mapi.valy56@gmail.com



ASSOCIATION PASSERELLE DE LA NÉE



L'association de la Passerelle organise son pique-nique annuel le 02 Août 2026. Vous y êtes cordialement invités. L'occasion pour vous, de découvrir la nouvelle passerelle qui relie les communes de Saint-Abraham et Saint-Marcel Merci à nos élus pour cette belle réalisation.



VIE DES ÉCOLES



École publique intercommunale Pablo Picasso

Téléphone de l'école : 02.97.74.87.20 - Mail : ec.0561519x@ac-rennes.fr

3 Domaine de la porte, Val d'Oust. Horaires de l'école : 09h00/12h00 et 13h30/16h30

Horaires de la garderie : 7h15/8h50 et 16h30/19h00

<https://ecole-intercommunale-picasso-val-d-oust-st-abraham.ac-rennes.fr>



École Notre Dame de Lourdes

Téléphone de l'école : 02.97.74.82.17 - Mail : eco56.ndl.st-abraham@enseignement-catholique.bzh ou ecoles.contact@gmail.com

10, rue des écoles. St Abraham

Horaires de l'école : 8h35/12h00 et 13h30/16h20 Horaires de la garderie : 7h15/8h30 et 16h30/19h00

+retrouvez toute l'actualité du RPI sur ecolesrpichapellecarostabraham.over-blog

Chers habitants de Saint-Abraham,

Comme vous le savez sans doute, la classe maternelle de l'école a fait peau neuve et il faut à présent penser à l'aménagement pour que tout soit opérationnel pour la rentrée de septembre.

Aussi, nous sollicitons votre aide : le mercredi 5 août et le lundi 10 août de 9h à 12h pour réaménager la classe (redéménager le mobilier existant stocké au local technique, monter le mobilier neuf, fixer les tableaux, étagères...). Si vous êtes disponible à l'une ou l'autre de ces dates, **merci de nous le faire savoir au plus vite par mail (mlcoue.rpi@gmail.com ou ogecndlstabraham@gmail.com)** en joignant votre numéro de téléphone et en précisant quel jour vous êtes disponible. Un groupe WhatsApp sera créé afin d'indiquer le matériel à prévoir.

Merci, par avance, de votre participation et bel été à tous !

L'équipe OGEC, l'équipe éducative et les enfants de l'école



Horaires d'ouverture de la Mairie

Lundi : 9h00-12h30/13h30-17h00. Mercredi : 9h00-12h30/13h30-17h30. Mardi : 9h00-12h30. Jeudi : Fermeture.
Vendredi : 9h00-12h30/13h30-16h30. Contact : 02 97 74 91 55 Mail : secretariat@saint-abraham.fr

Horaires d'ouverture des déchetteries

Sérent : P.A du Gros Chêne

Mardi, Mercredi, Vendredi : 9h00/12h00 – 14h00/17h00

Jeudi : 14h00/17h00

Samedi : 9h00/12h00 – 14h00/18h00

Ruffiac : Mardi et Jeudi 9h00/12h00.

Mercredi, Samedi : 9h00/12h00 – 14h00/17h00

Vendredi : 14h00/17h00

Destruction de nids de guêpes ou frelons : 02 97 75 13 98

Médecins de garde (soir/ week-end) : 15

Pharmacies de garde (soir/ week-end) : 32 37

Dentistes de garde (soir/week-end) : 15

Cabinet Infirmier : 02 97 74 76 47

Hôpital Ploërmel : 02 97 73 26 26

Centre Anti- Poison : 02 99 59 22 22



SAMU



GENDARMERIE



POMPIERS



URGENCES



ENFANCE